

Avis Financier

AMUNDI OBLIG MONDE

Les actionnaires de la SICAV **AMUNDI OBLIG MONDE** gérée par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes en date du 19 janvier 2024.

Votre société de gestion, Amundi Asset Management, a décidé de faire de l'investissement responsable l'un de ses piliers en matière de développement.

Amundi Asset Management a donc décidé que dans la cadre de la gestion de la Sicav l'engagement de prise en compte de critères extra-financiers serait significatif, en conséquence, la stratégie extra-financière de votre Sicav fait l'objet des évolutions suivantes :

- Une approche dite « en sélectivité » est appliquée au niveau des obligations d'entreprise afin d'exclure 20% des sociétés de l'univers *corporate* initial d'investissement (représenté par l'indice Bloomberg global aggregate corporate) ayant les notes ESG les plus basses.

L'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index est une mesure de la dette d'entreprise mondiale à taux fixe de qualité supérieure. Cet indice de référence multidevises comprend des obligations d'émetteurs des marchés développés et émergents dans les secteurs de l'industrie, des services publics et de la finance.

- Au minimum 30% de la poche souveraine, quasi-souveraine et d'agences gouvernementales est investie dans les obligations qualifiées comme étant vertes, sociales et durables (*Green, social and Sustainable Bonds* ou *GSS Bonds*).
- Au moins 90% des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

Ainsi, à compter du 19 janvier 2024, votre SICAV intégrera des contraintes ESG dans son objectif de gestion ainsi que dans le processus de construction du portefeuille. Par ailleurs, la Sicav s'engage à détenir un minimum de 20% d'investissements durables.

Enfin, à partir de cette date, votre Sicav changera de nom et prendra la dénomination « AMUNDI OBLIG MONDE – RESPONSABLE ».

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les autres caractéristiques de AMUNDI OBLIG MONDE demeurent inchangées.

Les Documents d'Informations Clés (DIC) ainsi que le prospectus de la SICAV AMUNDI OBLIG MONDE sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Liste des actions concernées :

Dénomination de l'action	Code ISIN	Dénomination de l'action	Code ISIN
AMUNDI OBLIG MONDE – I2	FR0013469277	AMUNDI OBLIG MONDE – PERI	FR0013436078
AMUNDI OBLIG MONDE – P	FR0000286338	AMUNDI OBLIG MONDE – PM	FR001400E1W1

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais ; les Documents d'Informations Clés sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique :

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.